



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DOMÈVRE-EN-HAYE SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 14 MARS 2018 À 18H30

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membres votants : 10

Étaient présents : Mesdames CHRETIEN, DI REZZE, DROUIN, HURPEAU, ROUHIER,
Messieurs BASTIEN, BESANCON, SEGAULT, ZUFFELLATO.

Était excusé: Monsieur Fabrice MARTIN pouvoir donné à Madame Céline ROUHIER.

Était absent : Monsieur Stéphane WELKER.

=====

Il a été procédé, conformément à l'article L.121-14 du Code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme Samar HURPEAU ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu de la dernière réunion.

Le compte-rendu du conseil municipal du 24 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.

1. FINANCES

1-1. Orientations budgétaires 2018

Le Conseil Municipal a fixé les investissements à prévoir sur l'année 2018.

1-2. Vente immeuble sis 8, rue de la Côte

Un compromis de vente a été signé pour l'immeuble du 8, rue de la Côte.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer l'acte de vente et tout autre document s'y rapportant.

1-3. Règlement d'utilisation des salles communales

Au vu de l'utilisation des salles communales, le conseil municipal décide d'apporter des modifications à la convention en place. Ces modifications portent sur la gestion des ordures ménagères, la location faite aux professionnels et les conditions de location de la salle rencontre.

2. QUESTIONS DIVERSES

2-1. Nouvelle convention pour télétransmission des actes au contrôle de légalité

La plateforme actuelle de dématérialisation sera définitivement fermée le 8 juin 2018, il convient donc de signer une nouvelle convention avec l'opérateur SPL-XDEMAT.

2-2. Dates à retenir

- Dates à retenir : AG de la commune vendredi 23 mars 2018 à 18h30 salle polyvalente
- Vote du budget : 11 avril 2018

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20h00

Le Maire,
Jean-François SEGAULT

Le secrétaire de séance,
Samar HURPEAU

